

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 24 MAI 2007**

**Délibération  
n° 2007.05.178**

**Direction des  
Politiques Solidaires  
et de  
l'Aménagement du  
Territoire :  
demandes de  
subventions et de  
participations  
supplémentaires  
2007**

**LE VINGT QUATRE MAI DEUX MILLE SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 mai 2007**

**Membres présents :**

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Bernard ALLIAT, Madeleine ANCELIN, Philippe BERTHET, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Brigitte FONTANAUD, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir :**

Michel CHAVAGNE à Jean BOUGETTE, Bernard CONTAMINE à Philippe BERTHET, Martine FAURY à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à Philippe MOTTET, Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Jean MARDIKIAN à Jean DUMERGUE, Patrick RIFFAUD à Jean-Claude MOGIS

**Excusé(s) :**

**Excusé(s) représenté(s) :**

Jean-Claude BESSE par Brigitte FONTANAUD, Daniel OPIC par Madeleine ANCELIN

DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE / POLITIQUES SOLIDAIRES

Rapporteur : **Monsieur CHARRIER**

**DIRECTION DES POLITIQUES SOLIDAIRES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :  
DEMANDES DE SUBVENTIONS ET DE PARTICIPATIONS SUPPLEMENTAIRES 2007**

Vu la délibération n° 115 du 23 mars 2007 relative à l'attribution des subventions et participations aux associations 2007 et réinscriptions 2006 ;

Après l'approbation du budget primitif 2007 et notamment les crédits relevant de la commission développement solidaire, il convient de proposer un complément d'attribution de subventions et de participation aux associations selon le tableau joint.

La signature de conventions interviendra, en particulier avec les associations percevant une subvention supérieure à 23 000€.

**Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.**

Vu l'avis favorable de la commission développement solidaire du 2 mai 2007.

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 15 mai 2007,

Je vous propose :

**D'ATTRIBUER** les subventions et participations de la commission développement solidaire.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer les conventions à intervenir, en particulier, avec les associations percevant une subvention supérieure à 23 000€.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**30 mai 2007**

**Affiché le :**

**31 mai 2007**